

**Le développement géographique du phénomène sportif :  
ruralisation des pratiques ou urbanisation des  
campagnes ? Le mouvement sportif alsacien entre 1920  
et 1940**

Benoît Caritey

► **To cite this version:**

Benoît Caritey. Le développement géographique du phénomène sportif : ruralisation des pratiques ou urbanisation des campagnes ? Le mouvement sportif alsacien entre 1920 et 1940. 2018. hal-01790997

**HAL Id: hal-01790997**

**<https://hal-univ-bourgogne.archives-ouvertes.fr/hal-01790997>**

Submitted on 14 May 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Le développement géographique du phénomène sportif : ruralisation des pratiques ou urbanisation des campagnes ? Le mouvement sportif alsacien entre 1920 et 1940\*

Benoît Caritey

## Résumé

La diffusion des sports dans l'espace géographique ne peut être considéré comme s'il n'avait aucune incidence dans leur histoire. Une étude du développement géographique du mouvement associatif sportif en Alsace entre 1920 et 1940 exprime la variété des modalités de développement des différentes pratiques sportives. A mesure que la pratique s'implante dans des configurations locales du géosystème nouvelles (par leurs caractéristiques), apparaissent des manières inédites de l'envisager.

## Introduction

S'il est communément admis que le phénomène sportif se développe au cours de son histoire dans l'espace géographique, les modalités et les conséquences de cette conquête de l'espace demeurent obscures. La diffusion et la généralisation du modèle sportif de pratique d'exercice corporel, qui se substitue ici à des pratiques traditionnelles, sert là de référence à leur transformation, et investit ailleurs des espaces vierges de toute pratique corporelle ludique et festive, interroge. La distribution spatiale actuelle des différentes pratiques est loin d'être homogène, comme le montrent notamment les travaux cartographiques menés sur la France par D. Mathieu et J. Praicheux (1987), et cette hétérogénéité exprime davantage que des différences de temporalité dans le déroulement d'un processus unique ; la diffusion du phénomène sportif recouvre (et dissimule si l'on n'y prend garde) des processus différents, dont les conséquences sont importantes à prendre en compte dans le cadre d'une analyse compréhensive du développement des pratiques sportives et des organisations qui les prennent en charge.

Entre les pratiques sportives, apparaissent des différences qui tiennent, au-delà de la variété des règles de jeu et des gestuelles qu'elles développent, aux représentations qui les entourent, aux

usages sociaux dont elles font l'objet<sup>1</sup>, bref aux problématiques que les pratiquants, les dirigeants et leurs publics, développent à leur sujet. On suppose ici que ces problématiques peuvent être comprises, partiellement au moins, en relation avec les modalités différentes d'implantation dans l'espace géographique des associations sportives qui en organisent la pratique : chaque commune constitue une configuration locale du géosystème, partiellement irréductible aux autres configurations locales, définie d'une part par sa position dans le géosystème, plus ou moins centrale ou plus ou moins périphérique, et d'autre part par l'agrégation de groupes sociaux et la concentration d'activités économiques, sociales ou culturelles (parmi lesquelles les activités sportives).

Une analyse socio-géographique de la diffusion du phénomène sportif permet d'envisager l'incidence des propriétés de la configuration locale du géosystème sur les problématiques de la pratique sportive qui se développent en son sein et, réciproquement, l'incidence du développement de la pratique sportive dans la dynamique propre de la configuration locale du géosystème au sein de laquelle elle se développe.

L'Alsace, région frontalière entre la France et l'Allemagne, constitue un champ d'analyse fécond du processus de développement géographique du phénomène sportif à l'échelle régionale, permettant d'étudier les modalités et les conséquences de la diffusion de la pratique sportive des villes (au sein desquelles sont implantées les associations sportives les plus anciennes) vers les campagnes, en raison d'une part de sa situation historique et des propriétés du géosystème qui s'y structure d'autre part.

L'Alsace fut annexée par l'Allemagne en 1871 avec le département de la Moselle ; après la Première Guerre Mondiale, les trois départements sont réannexés par la France. En 1920, l'Alsace est une région relativement enclavée : les communications avec la France sont peu développées, gênées à l'Ouest par le massif vosgien ; après cinquante années de tutelle allemande, l'industrie alsacienne éprouve de nombreuses difficultés pour se refaire une place sur le marché intérieur français. Tant du point de vue économique que du point de vue culturel, l'Alsace présente une certaine autonomie par rapport aux ensembles nationaux qui ont prétendu l'intégrer : l'Allemagne de 1871 à 1919 ; la France de 1919 à 1940.

---

\* Traduction de l'article « Geographical development of sport phenomenon : ruralization of practices or urbanization of countryside ? The alsatian sport movement between 1920 and 1940 », *International review for the sociology of sport*, n° 1, 1996, p. 25-48.

<sup>1</sup> Cf. les travaux menés notamment par C. Pociello et Coll. (1982) qui, s'ils s'en tiennent à la différenciation sociale des pratiques sportives dans la continuité des travaux de P. Bourdieu (1979 et 1980), n'en attestent pas moins l'irréductibilité des pratiques sportives les unes par rapport aux autres.

L'annexion de l'Alsace-Lorraine par le Reich en 1871 avait suscité un vaste mouvement d'émigration et l'option d'un certain nombre d'alsaciens pour la nationalité française. Ceux qui émigrèrent en 1871-1872 constituaient l'élite de la province. « Jusque-là, l'Alsace avait été dirigée partiellement par les notables des villes, conjointement avec le clergé catholique ; au lendemain de l'option et de l'émigration, la population se tourna en masse vers le clergé ; décapitées et comme désemparées, les villes cédaient la place aux masses rurales guidées par les prêtres » (Wahl, 1974, 215).

Durant l'annexion, l'Église catholique servit de support à la cristallisation d'un certain sentiment national<sup>2</sup>, unité qui se construisit non pas sur la base de la civilisation urbaine, processus que décrit E. Weber pour la France à la même époque (Weber, 1983), mais sur la base d'une culture rurale. La ville en Alsace, entre 1871 et 1919, est principalement protestante et allemande, et le clivage confessionnel entre catholiques et protestants, même s'il tend à s'estomper au fil de l'histoire, rend compte de l'opposition entre l'univers rural et l'univers urbain.

Et quand bien même, comme le montre R. Schwab : « dans les dernières décennies du Siècle passé, le type de système linéaire composé d'ensembles spatiaux juxtaposés qui constitue la base du découpage de l'espace alsacien fait place à une forme d'organisation comportant un double système d'ensembles spatiaux solidement associés par d'intenses relations d'interdépendance commandée par un réseau urbain hiérarchisé » (Schwab, 1983, 478), un espace concret de voisinage caractéristique du monde rural ancien, perdue à la périphérie de l'espace régional moderniste de réseau, piloté par les villes où sont concentrées les industries<sup>3</sup>.

Lorsqu'on l'envisage en relation avec ces caractéristiques régionales, le développement géographique des pratiques sportives en Alsace interroge : faut-il l'interpréter en terme de modernisation des campagnes, auquel cas l'apparition d'une association sportive témoigne de la transformation des caractéristiques de la configuration locale du géosystème ? Ou faut-il l'interpréter en termes de ruralisation des pratiques, c'est-à-dire d'appropriation des pratiques par des populations imprégnées de culture rurale ayant pour conséquence une mutation des problématisations de ces pratiques ?

---

<sup>2</sup> « Les allemands avaient fait de l'Alsace une nation consciente d'elle-même, attentive à sa position unique et soucieuse de garder un contact culturel avec ses deux voisins. » (Zeldin, 1980, 91).

<sup>3</sup> Sur la base des résultats du recensement de 1975, R. Kleinschmager (1979) montre que ce processus n'a pas atteint son terme et que persiste un espace de voisinage, dominant dans certaines portions périphériques de l'espace régional.

## Le développement des sports dans l'espace géographique

### *a- Méthodes et tendances*

La première étape de l'étude consiste dans un recensement des associations sportives existant en 1922, 1930 et 1939, à partir de sources telles que le registre des associations tenu par le greffe de chaque tribunal cantonal et les annuaires de l'industrie et du commerce, complétées par le relevé de l'existence et surtout de la participation des associations sportives aux compétitions dont la presse sportive régionale, les organes des fédérations sportives et les rubriques sportives des périodiques d'information régionaux et cantonaux se font l'écho.

Le recensement des associations sportives met en évidence l'important développement du nombre des associations sportives qui passe de 477 en 1922 à 804 en 1939. Le phénomène sportif s'étend dans l'espace géographique en touchant un nombre croissant de communes : sur les 946 communes que comptent les deux départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, 184 communes comptent en 1922 une ou plusieurs associations sportives, 212 communes en 1930 et 284 communes en 1939. Ces associations se répartissent sur l'ensemble du territoire régional et composent un tissu dense qui suit les voies principales de communication (route et chemin de fer) et atteint des *maxima* de concentration autour des centres urbains, comme le montrent les cartes du développement établies à partir du recensement des associations sportives (voir en annexe).

La deuxième étape de l'étude consiste à rechercher quelles sont les propriétés des communes au sein desquelles se développe la pratique sportive : activités économiques (agricoles ou industrielle) ; services publics ou privés ; équipement des communes en matière de santé, d'enseignement, de protection civile, etc.<sup>4</sup>. Elle débouche sur une analyse statistique qui permet de souligner la grande diversité des modalités de développement géographique du mouvement associatif sportif.

Le phénomène sportif reste, malgré son évidente diffusion dans l'espace géographique, un phénomène principalement urbain : en 1922, 69,6 % des associations sportives relevées sont implantées dans une commune de plus de 2 000 habitants agglomérés au chef-lieu<sup>5</sup> ; la proportion demeure sensiblement constante en 1930 (68,6 %) et en 1939 (65,9 %). Le nombre des associations

---

<sup>4</sup> Il faut ici signaler les difficultés rencontrées dans la réunion de l'information nécessaire à ce travail statistique : il n'a pas été possible de réunir d'autres informations sur la structure sociale des configurations locales du géosystème que celles qui aboutissent à définir la vocation des communes dans la troisième analyse statistique. Ces difficultés m'ont obligé à prendre en compte de sources moins maniables, dans la mesure où elles délivraient des données brutes ; elles ont à la fois allongé et alourdi le travail et amoindri la capacité démonstrative du traitement statistique.

<sup>5</sup> Les études produites par la Statistique de la France à l'époque étudiée considèrent comme urbaines les communes ayant au moins 2 000 habitants agglomérés au chef-lieu de commune, indépendamment du nombre des habitants résidant dans les écarts ou dans les agglomérations annexes de la commune.

implantées dans les trois grandes villes de la région (Strasbourg, Colmar, Mulhouse et de leurs faubourgs, s'accroît entre 1922 (158 associations relevées) et 1930 (218 associations) puis se stabilise entre 1930 et 1939 (214 associations) ; le phénomène sportif déborde, au cours de son développement, les limites de l'univers urbain des origines, et la proportion des associations implantées dans les trois métropoles régionales est réduite de 33,1 % en 1922 à 26,5 % en 1939.

Les différentes pratiques sportives contribuent de manière variable au phénomène de diffusion de la pratique sportive des villes en direction des campagnes, comme le montrent les trois plans factoriels, traduisant chacun un moment du développement de l'espace des associations sportives.

### *b- L'espace des associations sportives dans le géosystème : analyses factorielles*

L'espace des associations sportives alsaciennes, tel que le dévoilent les trois plans factoriels, est bâti selon un premier axe qui recouvre l'opposition entre les communes les plus importantes (démographiquement parlant) et les communes à la population restreinte, et l'opposition entre l'accumulation des équipements en matière d'enseignement, de santé, de moyens de transport ou de moyens d'accueil et leur absence...

Le deuxième axe du plan factoriel renvoie à l'opposition entre un espace de voisinage, juxtaposition d'unités territoriales occupées par des communautés plus ou moins autosuffisantes entre lesquelles les relations sont irrégulières et informelles, et un espace de réseau, dans lequel les flux d'échange sont réguliers et organisés. Selon cet axe s'opposent les communes « coupées de tout », sans lieux de culte, sans écoles, sans commerces ni industries, et situées de surcroît à distance des moyens de transport, et les communes situées au centre d'un réseau de relations intenses, d'une part parce qu'elles subviennent aux besoins des populations des communes non dotées (ce que traduit notamment la domination des commerces non quotidiens sur les commerces quotidiens et l'accumulation des établissements artisanaux) et d'autre part parce que l'activité économique qui s'y développe (commerce de gros ou industrie) implique des relations d'échange.

Selon cet axe se dessine une double opposition qui brise le continuum urbain-rural, d'une part entre les communes les plus petites, les plus démunies, et les petites unités urbaines qui sont les derniers maillons du réseau constitué à l'échelle régionale, et d'autre part entre ces communes et les grands centres régionaux : Strasbourg, Mulhouse et Colmar.

En bas des graphiques sont situées les propriétés que les communes doivent essentiellement à la modernité. En haut, sont regroupées les propriétés des communes dont la modernité ne parvient

pas à effacer tout à fait les structures et les équilibres traditionnels, et les communes rurales qu'elle n'a pas encore touchées et remodelées. Là, l'absence des équipements dont le comptage dans les annuaires, comme dans les comptes rendus statistiques est une ode à la modernité, ne signifie pas le dénuement, mais la persistance d'autres pratiques ou modes de consommation en matière de santé, de biens d'équipement, ou même de protection civile et d'ordre public.

La prise en compte de l'activité agricole dans l'enquête de 1930 (taille des exploitations et utilisation des surfaces exploitées par l'agriculture) ne modifie pas la structure de la représentation factorielle. La prise en compte, dans l'enquête de 1939, de la vocation des communes sur la base de la proportion de leur population vivant directement pour les personnes salariées, indirectement pour les personnes dépendantes (*Erwerbspersonen*) de l'agriculture, de l'industrie ou du commerce, donne de la double opposition qui semble structurer le géosystème une nouvelle définition : aux extrêmes se situent la modalité « communes à vocation agricole » (communes rurales de l'espace de voisinage) et la modalité « communes à vocation commerciale » (communes urbaines) ; elles s'opposent à la modalité « communes à vocation industrielle » (communes de l'espace de réseau) sur laquelle s'articule la double opposition. Si les modalités « communes à vocation industrielle et commerciale » et « communes à vocation industrielle et agricole » ont une position intermédiaire, la modalité « communes à vocation agricole et commerciale » est placée de telle sorte qu'elle s'oppose à la modalité « communes à vocation commerciale » et à la modalité « communes à vocation agricole ». L'espace des associations sportives reposait en 1922 et en 1930 sur un espace de réseau à deux niveaux ; il repose en 1939 sur un espace de réseau à trois niveaux.

Le développement géographique du mouvement sportif en 1922 touche toutes les villes-centres de l'espace de réseau, les trois métropoles régionales, bien sûr, qui, comme le montre la carte du développement de l'espace des associations sportives comptent plus de 20 associations, mais aussi les centres-relais, où sont implantées dans la plupart des cas de 6 à 10 associations sportives, et les villages-centre, situés à la périphérie de l'espace de réseau. La plupart des pratiques et des instances fédérales se développent à l'intérieur de cette structure de flux. Seule la gymnastique, le football et le cyclisme débordent ses limites et se développent au sein de communes classées parmi les plus démunies. Il faut noter cependant qu'elles apparaissent de manière privilégiée dans des communes au sein desquelles se développent des formes d'entraide (protection civile et secours mutuel ; coopératives ; sociétés d'épargne, de crédit mutuel ou de prévoyance ; assurance sur le bétail, contre l'incendie ; etc.) et de sociabilité associative (sociétés de chant, de musique, de pêche, sociétés philanthropiques, confessionnelle ou d'agrément, etc.).

Le développement du mouvement associatif sportif entre 1922 et 1930 concerne aussi bien l'accroissement du nombre des associations dans les métropoles régionales, les communes qui leur sont proches et les centres-relais que l'apparition d'associations dans des communes de la campagne alsacienne. Le fait que les propriétés de l'implantation des associations sportives ne se modifient pas de manière significative, en relation avec l'accroissement du nombre des communes touchées par la diffusion de la pratique sportive, invite à penser ce développement dans le cadre d'un processus de modernisation des campagnes. A l'extrême pointe de ce développement, le football et le cyclisme, se développent au sein de communes que leurs propriétés situent à la périphérie de ce processus de modernisation du géosystème. Tout au plus ces communes se distinguent-elles par le développement d'une activité agricole caractéristique d'une agriculture de marché.

Entre 1930 et 1939, le mouvement associatif sportif s'est considérablement développé dans l'espace régional, à tel point que rares sont en 1939 les territoires laissés vierges. Les transformations du géosystème impliquent que les caractéristiques de l'implantation des associations sportives ne se modifient pas fondamentalement, alors que le football, le cyclisme et dans une moindre mesure les pratiques conscriptives continuent leur développement dans les communes rurales.

Un rapide examen des plans factoriels donne la mesure des transformations qui touchent l'inscription de chaque pratique dans le géosystème. Certaines modalités, les pratiques touristiques (à l'exception des sports de montagne), les arts d'exercice nobles, les sports nautiques ou les pratiques athlétiques notamment, occupent sur les plans factoriels des positions similaires en 1922, 1930 et 1939, ce qui montre, alors même que le nombre des associations au sein desquelles on s'adonne à leur pratique varie d'un relevé à l'autre, la stabilité des propriétés de leur implantation. Le plus souvent, un faible développement numérique correspond au confinement des pratiques dans l'univers urbain des origines. En revanche, l'augmentation du nombre des sociétés cyclistes et des clubs de football se traduit dans l'espace géographique par l'apparition d'associations dans les communes rurales les plus reculées et les plus démunies, parmi les communes à vocation agricole. La position de modalités comme le cyclisme, le football, les pratiques traditionnelles évolue considérablement, attestant leur diffusion vers de nouveaux lieux. Car si le mouvement sportif alsacien se développe en se consacrant à de nombreuses pratiques, force est d'admettre que dans les campagnes, le sport, limité à la pratique de la gymnastique jusqu'aux années vingt, se résume à la pratique du football et du cyclisme dans les années trente.



Entre ces deux extrêmes, certaines modalités prises en compte dans les analyses factorielles se déplacent entre 1922 et 1939, d'une position proche des propriétés qui caractérisent les grands centres urbains, pour se rapprocher des propriétés caractéristiques des centres-relais de l'espace de réseau : les sports anglais et les sports de montagne (le Club vosgien principalement, alors que la position du Club alpin français reste inchangée).

Il apparaît ainsi que chaque pratique (ou groupe de pratiques) se différencie des autres sur la base des modalités de son inscription dans l'espace géographique. Entre les pratiques confinées dans les grands centres urbains, celles qui diffusent en direction seulement des centres-relais de l'espace de réseau et celles qui contribuent au développement de la pratique sportive dans les communes rurales jusqu'à toucher l'espace de voisinage, apparaissent des différences dont on peut supposer qu'elles sont susceptibles de rendre compte d'une partie de leur histoire.

Enfin, la pluralité des modalités de développement de l'espace des associations sportives montre la variété des bases associatives propres aux différentes instances fédérales. La réalité qu'intègre une instance fédérale est dans la plupart des cas plurielle, comme le montre la position intermédiaire des modalités correspondant aux fédérations sur les trois plans factoriels. La description des propriétés de l'implantation de la réalité associative montre le caractère problématique de son articulation à la structure fédérale.

### *c- Développement géographique des sports et diffusion de la modernité*

Il apparaît cependant difficile de distinguer dans cette description ce qui découle de la dynamique propre à l'espace des pratiques sportives de ce qui découle de la dynamique du géosystème.

La méthode statistique utilisée, classique en sociologie, pose dans le cadre de cette étude des difficultés d'interprétation, dans la mesure où l'analyse porte sur des associations sportives, dont les propriétés prises en compte dans l'analyse correspondent aux caractéristiques des lieux où elles sont implantées : cette particularité de l'analyse interdit toute mise en relation des propriétés des communes entre elles ; une telle finalité eut impliqué de bâtir une analyse statistique dont l'unité d'observation et de comptage fut, non plus l'association sportive mais la commune, à partir d'un échantillon sinon exhaustif, au moins représentatif des communes d'Alsace, et non pas à partir seulement des communes dotées d'associations sportives.

Chaque variable doit donc être examinée séparément dans ses relations avec les propriétés intrinsèques des associations sportives (pratiques, affiliations), relations qui doivent être mises en

évidence une à une afin d'éviter un glissement d'interprétation grave : décrire une réalité à partir du comptage d'une réalité radicalement différente...

Les analyses statistiques dont on a produit précédemment un rapide compte rendu attestent la transformation des propriétés de l'implantation des associations sportives, différentes selon les pratiques qu'elles organisent et les instances fédérales auxquelles elles sont affiliées. Elles traduisent également la transformation de certaines propriétés des communes d'implantation à travers notamment l'évolution des catégories prises en compte dans l'analyse (regroupements ou séparations de classes).

Quelques modifications sont intervenues entre 1922 et 1930, concernant entre autres l'apparition de services d'autocars, et les changements intervenus dans la répartition des métiers artisanaux. Le développement des lignes d'autocar au cours des années vingt et trente, contribue à désenclaver les communes les plus isolées, soit en offrant un service automobile entre la commune et la gare la plus proche, soit en organisant des lignes qui proposent des liaisons régulières à destination des villes alsaciennes ou du département des Vosges. Le recul des métiers traditionnels (maréchaux, puisatiers, meuniers, etc.) conjoint au développement de métiers nouveaux (mécaniciens, installateurs en sanitaire et électricité, etc.) et à l'apparition, dans les campagnes, de métiers féminins de complément (couturières, blanchisseuses, repasseuses, etc.), rend compte de l'implantation privilégiée des associations sportives dans des communes où domine l'artisanat pérenne et moderne.

La position des différents types de commune sur les plans factoriels s'est globalement modifiée au cours des années trente, ce qui aboutit, à l'échelle régionale, au resserrement des caractéristiques des métropoles régionales et des centres-relais de l'espace de réseau, remplacés dans leur position intermédiaire par des villages-centres au sein desquels s'est développée une activité de services (développement particulièrement évident pour ce qui concerne les pharmacies).

Dans certains cas cependant, il semble que la pratique sportive soit la seule forme que prenne la modernisation des campagnes, notamment dans les communes où domine encore l'artisanat traditionnel, alors qu'il s'éteint ou cède du terrain à l'artisanat moderne partout ailleurs.

## **Développement géographique et problématisations de la pratique sportive**

L'analyse du développement géographique du phénomène sportif a montré que l'histoire des pratiques sportives consiste également en un processus de différenciation des configurations locales du géosystème servant de base d'implantation aux instances de pratique sportive. L'analyse

des propriétés du développement des associations dans le géosystème atteste l'existence d'une diffusion différenciée des pratiques des villes aux campagnes, à la fois multiplication des lieux et des types de lieu où se développe la pratique : d'une part, ce processus ne concerne pas l'ensemble des pratiques sportives ; d'autre part, les sports dont la pratique s'étend au monde rural (la gymnastique, le football, le cyclisme, la randonnée pédestre et le jeu de quilles principalement) se développent d'une manière qui leur est spécifique.

Il reste à montrer que les problématisations de la pratique sportive, telles qu'elles apparaissent au niveau local ou au niveau fédéral, sont définies en relation avec les propriétés des configurations locales du géosystème au sein desquelles elles apparaissent et se développent, et que l'extension du phénomène sportif à des configurations locales nouvelles (par leurs caractéristiques) ou la transformation des caractéristiques des configurations locales dans lesquelles il est inscrit, correspondent à l'apparition de problématisations nouvelles et/ou à la transformation des problématisations existantes.

#### *a- Effets de proximité : la sportivisation de la gymnastique*

Longtemps opposé au mouvement sportif représenté jusqu'en 1919 en France par l'USFSA, le mouvement gymnastique repose sur une tradition antérieure à l'émergence du phénomène sportif. Il n'intègre que tardivement l'espace des pratiques sportives, au cours de la période étudiée, tout en conservant certaines de ses caractéristiques propres.

L'histoire de la Fédération des sociétés de gymnastique d'Alsace entre 1920 et 1940 illustre le processus de sportivisation de la gymnastique, qui tient à la fois à l'évolution de la position de la gymnastique par rapport au phénomène sportif et à l'évolution des caractéristiques motrices et symboliques de la pratique.

La transformation des problématisations de la gymnastique doit être comprise en relation avec l'évolution des propriétés de l'implantation des sociétés de gymnastique, qui doivent de plus en plus composer, à l'échelle locale, avec d'autres associations sportives.

Alors qu'au début des années vingt, les sociétés de gymnastique étaient plus nombreuses que les sociétés cyclistes et les clubs de football réunis (48,4% de sociétés de gymnastique en milieu rural, 15,7% de sociétés cyclistes et 22,0% de clubs de football), les uns et les autres sont respectivement plus nombreux que les sociétés de gymnastique en 1939 (22,2% de sociétés cyclistes et 28,4% de clubs de football pour 21,5% de sociétés de gymnastique). Cette mutation est le produit principalement de l'évolution qui touche les communes de moins de 1000 habitants : là, les sociétés de gymnastique ne représentent plus que 12,5% des associations. Dans les communes

de 1000 à 2000 habitants, les sociétés de gymnastique représentent 30,4% des associations sportives relevées.

Les sociétés de gymnastique affiliées à la FSGA sont implantées dans des communes rurales mais privilégient les communes où domine le commerce non-quotidien, les communes où exerce un personnel médical, les communes dotées d'hôtels, et où se développe une activité industrielle. Sous-représentées en 1939 dans les communes à vocation agricole, elles sont principalement implantées dans les communes à vocation industrielle (62,5%). L'évolution de l'assise de la fédération consiste en une baisse du nombre (et de la proportion) des sociétés situées à distance du chemin de fer : 20,0% en 1922 ; 14,8% en 1930 ; 11,3% en 1939).

Passant d'une situation de monopole à une situation de concurrence, le mouvement gymnastique, farouchement opposé dans un premier temps aux pratiques sportives se fond progressivement dans l'espace des pratiques sportives au sein duquel il cherchait à se distinguer. Le succès des pratiques sportives, leur diffusion, notamment à travers le football et le cyclisme qui viennent concurrencer la gymnastique dans les villages, rend intenable toute prise de position radicale. L'étude du développement géographique des pratiques sportives rend compte dans ce cas précis du développement de rapports de proximité entre pratiques qui s'influencent réciproquement.

### *b- Différenciation des implantations et différenciation des modalités de pratique : la randonnée pédestre*

Parmi les pratiques touristiques, la randonnée pédestre tient une place prépondérante en Alsace, et des groupements nombreux et d'origines variées s'y intéressent. Le Club vosgien est le plus spécifique des groupements touristiques alsaciens, dans la mesure où il s'attache principalement au massif vosgien. Le Club alpin français s'implante en Alsace, avec la fondation de sections à Strasbourg et Mulhouse dès 1919, qui regroupent, outre leurs membres, des associations qui leur sont affiliées, dont de nombreux clubs de ski.

L'essentiel de l'activité du Club vosgien au cours des années vingt et trente consiste dans la création, le balisage et l'entretien des itinéraires de randonnée. On n'entre pas au Club vosgien pour marcher, mais pour contribuer au développement et à l'aménagement d'un réseau de chemins et de sentiers permettant de parcourir la montagne et ses environs. Progressivement, la randonnée pédestre organisée dans le cadre du Club vosgien devient une visite organisée du patrimoine et des richesses locales, qui témoigne à la fois d'un attachement à la région et d'une bonne volonté

culturelle. Les espaces parcourus perdent ainsi leur mystère pour acquérir une densité telle que le promeneur leur est un intime. Chaque lieu résonne de son passé, est connu pour ses caractéristiques qui en font un lieu unique : chaque arbre ancien, chaque rocher, chaque croix sont progressivement identifiés et visités. Telle qu'elle se développe au sein du Club vosgien, la randonnée pédestre devient un pèlerinage aux multiples rendez-vous.

Les sections alsaciennes du Club alpin français développent une activité relativement différente de celle du Club vosgien. La mise en place d'une infrastructure permettant la pratique de la montagne (construction, entretien de refuges, diffusion d'itinéraires, etc.) est également un sujet de préoccupation et d'investissement, mais il reste secondaire. Ces sections sont avant tout des sociétés d'encouragement, et s'intéressent à ce titre à toutes les formes de la pratique des sports de montagne : les courses en montagne, mais aussi les expéditions lointaines, au Hoggar ou en Himalaya, et la pratique de l'escalade ou de la spéléologie. Encourager signifie dans ce cas s'intéresser aux exploits sportifs des alpinistes et des skieurs, conseiller les pratiquants et favoriser dans certains cas la pratique, par des allocations, un parrainage ou la mise en place d'équipements. L'activité principale des sections à l'attention de leurs membres consiste à organiser des conférences et des séances de projection, des réunions artistiques et musicales, des bals et des sauteries. Lorsqu'on l'organise au titre de l'association, la pratique collective apparaît plus comme une pratique de sociabilité en comité restreint que l'on annonce comme on le ferait pour une réception (aussi bien le programme que les personnalités présentes) et que l'on relate comme telle dans les colonnes de *La vie en Alsace*.

Le Club vosgien, bien qu'il conserve l'essentiel des caractéristiques d'un groupement touristique<sup>6</sup> développe une activité spécifique : on ne tire pas en son sein les mêmes conséquences de l'intérêt partagé pour le déplacement ou pour le patrimoine touristique. Pour les membres du Club alpin français, les richesses régionales sont envisagées dans leur relativité, leur proximité ne les dote pas d'un intérêt supplémentaire. Pour les membres du Club vosgien, les ressources touristiques de la région sont pensées comme un patrimoine régional avant d'être un atout. Ils n'en sont pas les visiteurs ou les dépositaires mais d'une certaine manière les propriétaires. Cette différenciation dans la manière d'appréhender le patrimoine touristique semble correspondre aux différences qui apparaissent dans la distribution spatiale des différentes associations de montagne.

---

<sup>6</sup> Voir Caritey Benoît, 1992, Chapitre V : « Problématisations de la pratique sportive et vocations fédérales ».

Les associations affiliées au Club alpin (clubs de montagne et de ski) sont regroupées dans les villes importantes de la région, alors que les sections du Club vosgien se distribuent aux alentours du massif vosgien, et s'implantent principalement dans les communes rurales ou les petites communes urbaines, là où existe une école primaire notamment. Elles sont fortement surreprésentées dans les communes où l'agriculture prend une relative importance et là où dominant les prés, les pâturages et la vigne.

*c- Transformation des modalités d'implantation des associations sportives et transformations des problématiques : le cas du jeu de quilles*

Si l'on se réfère au résultat du recensement des associations sportives, le développement d'une pratique associative du jeu de quille s'amorce au cours des années vingt seulement. Auparavant, on s'adonne en Alsace à la pratique des quilles à l'occasion de fêtes villageoises, ou dans les cafés mettant à la disposition de leur clientèle une aire de jeu. C'est sur cette base que se développe la pratique associative qui partage ses lieux de pratique avec la pratique inorganisée : des aires situées dans les cafés le plus souvent ; rares sont les sociétés qui se dotent d'un jeu de quilles propre. Le discours tenu au sein des unions fédérales distingue cependant *Kegelspiel* et *Kegelsport* : les formes sportives du jeu de quille sont caractérisées par leur organisation associative et fédérale et la qualité des aires de jeu qui les différencient du jeu vulgaire.

La fondation d'instances fédérales, départementales d'abord, régionales ensuite, puis enfin à vocation internationale, correspond à un souci d'unifier les conditions de pratique, par une information concernant les différentes modalités de jeu et d'agencement des aires de jeu, diffusée par les revues fédérales, afin de favoriser la confrontation des associations affiliées entre elles.

L'apparition d'instances fédérales correspond à la transformation des problématiques de la pratique des quilles. Avec la fusion des deux unions départementales apparaissent des préoccupations qui semblent assez nouvelles pour susciter un discours sur la pratique qui tranche avec la chronique ordinaire des confrontations : les journaux spécifiques au jeu de quilles sont une tribune à laquelle s'expriment les dirigeants à la recherche d'une identité sportive nouvelle, semblable à celle que revendiquent d'autres groupements sportifs. Il s'agit de s'affranchir d'une image triviale de la pratique pour en affirmer la valeur sportive.

Si l'Union des clubs de quilles de France et, après elle, la Fédération française de quilles promeuvent une conception sportive de la pratique du jeu de quilles, elles ne parviennent pas pour autant à l'imposer. L'Union, fondée à l'initiative des dirigeants de l'Unterelsässische Kegel Bundes

échoue dans son entreprise : dans le Haut-Rhin (35 clubs en 1934 au moment de l'union), on continue à préférer les règles (traditionnelles) du jeu de St Gall, alors que se développe dans le Bas-Rhin (14 clubs en 1934), sous l'impulsion de l'Union, un jeu conforme aux règles internationales du bowling. Cette situation aboutit en Juin 1936 à un schisme entre la Fédération des sociétés de quilles du Haut-Rhin et l'Union qui devient la Fédération française de quilles (et ne recouvre plus que le Bas-Rhin).

Les caractéristiques de l'implantation de la pratique du jeu de quilles entretiennent avec la transformation du jeu, qui s'accomplit au cours des années vingt et qui aboutit à la fondation de l'Union des clubs de quilles de France en 1934, des relations qu'il est important de souligner.

Au cours des années vingt, les jeux traditionnels suscitent la création d'associations en milieu urbain principalement : 71,1% de ces associations sont implantées dans une ville de plus de 5000 habitants, 55,5% sont implantées à Strasbourg, Mulhouse ou Colmar et leurs faubourgs.

Les sociétés organisant la pratique des jeux traditionnels ne sont plus que 44,4% en 1939 à être implantées dans les métropoles régionales. Le développement des sociétés de quilles déborde le cadre des villes de la région pour toucher également les communes de moins de 2 000 habitants (où sont relevées 33,3% d'entre elles, contre 13,3% en 1930).

Le renversement de tendance qui s'est opéré entre 1930 et 1939 dans les modalités d'implantation des sociétés de quilles semble correspondre au différend qui survient au cours des années trente entre l'Unterelsässische Kegel Bundes et la Fédération des sociétés de quilles du Haut-Rhin. Les sociétés du Haut-Rhin résistent à l'uniformisation de la pratique selon les prescriptions internationales de l'IBA, et défendent le Jeu de St Gall ; le développement de la pratique associative des quilles dans des communes rurales (principalement dans le Haut-Rhin) sur la base du jeu de St Gall, traduit une volonté de participer à une confrontation inter-associative selon les règles traditionnelles du jeu qui ont cours dans la communauté, et non pas selon des règles importées.

## **Conclusions**

Il ressort de cette étude des modalités et des conséquences du développement spatial du mouvement sportif alsacien que la dimension géographique du développement du phénomène sportif est déterminante pour en comprendre l'histoire : on ne peut considérer le processus de diffusion de la pratique sportive dans l'espace géographique comme s'il n'avait aucune incidence sur la pratique ; de même que les modalités de pratique sont transformées lorsqu'elles sont

appropriées par des groupes sociaux aux caractéristiques nouvelles, elles ne peuvent que subir des transformations comparables dès lors qu'elles diffusent du monde urbain en direction du monde rural. Le cas de la gymnastique, détrônée par d'autres pratiques sportives, le cas de la randonnée pédestre qui se développe selon des modalités différentes d'un groupement fédéral à l'autre, le cas enfin du jeu de quilles dont le processus de sportivisation est contrarié par un renversement de tendance dans le développement d'une pratique associative sous tutelle fédérale, attestent l'existence d'une correspondance entre les propriétés des lieux où se développe la pratique et les problématisations que les agents qui s'y adonnent développent à son sujet. D'autres cas pourraient être évoqués. Ils confirmeraient que les pratiques sportives sont envisagées par les agents qui s'y intéressent à travers leurs schèmes de perception et d'actions, schèmes construits et mis en œuvre dans les conditions sociales particulières que constituent les différentes configurations locales du géosystème. L'étude du mouvement sportif alsacien met alors en relief l'importance d'une prise en compte des propriétés des lieux dans la compréhension des phénomènes sociaux qui s'y développent.

## Références

- Arnaud Pierre, 1986, *Le sportman, l'écolier, le gymnaste, la mise en forme scolaire de la culture physique*, thèse de doctorat d'État en sciences de l'éducation, Lyon II.
- Augustin Jean-Pierre et Garrigou Alain, 1985, *Le rugby démêlé, essai sur les associations sportives, le pouvoir et les notables*, Bordeaux, le Mascaret.
- Bale John, 1989, *Sports geography*, London, New York, E. and F.N. Spon.
- Bourdieu Pierre, 1979, *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Ed. de Minuit.
- Bourdieu Pierre, 1980, *Le sens pratique*, Paris, Ed. de Minuit.
- Callède Jean Paul, 1983, "Cadres de vie, pratiques sportives et stratification sociale", *Actes du VIIIe Symposium de l'ICSS*, Paris, INSEP.
- Caritey Benoît, 1992, *Le mouvement sportif alsacien : un espace en structuration*, Thèse pour le doctorat Nouveau Régime de sociologie, Université des Sciences Humaines de Strasbourg.
- Dumas Jean, 1987, "Institution sportive et jeu du pouvoir", *Sport et changement sociales. Actes des premières journées d'études de Bordeaux*, Bordeaux, Société française de sociologie du sport, Université de Bordeaux II, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.
- Foucault Michel, 1984, *L'usage des plaisirs, Histoire de la sexualité*, Vol. II. Trad., *The use of pleasures, History of the sexuality*, Vol II, (trad.) New York, Random House.
- Kleinschmager Richard, 1979, "Réflexions sur l'urbanisation des campagnes", *Revue d'Alsace*, 105.
- Mathieu Daniel et Praicheux Jean, 1987, *Sports en France*, Paris, Fayard-Reclus.
- Pinçon-Charlot Monique et Rendu Paul, 1983, "Espaces sportifs, pratiques sportives", *Actes du VIIIe Symposium de l'ICSS*, Paris, INSEP.
- Pociello Christian et al., 1982, *Pratiques corporelles et demande sociale*, Paris, INSEP CORDES.
- Schwab Roland, 1980, *De la cellule rurale à la région : l'Alsace 1825-1960*, Paris, Orphys.



Wahl Alfred, 1974, *L'option et l'émigration des alsaciens-lorrains (1870-1872)*, Paris, Orphys.

Weber Eugen, 1983, *La Fin des terroirs*, Paris, Fayard-Recherches.

Zeldin Theodore, 1980, *Histoire des passions françaises*, Tome II, "Orgueil et intelligence", Paris, Seuil, Coll. Points.